

## **Déclaration des jeunes espérantophones français en faveur de l'Espéranto au baccalauréat**

Nous, jeunes espérantophones français, lançons officiellement un appel aux instances de l'Education Nationale afin que celles-ci prennent les mesures nécessaires pour ajouter la langue internationale Espéranto aux autres langues déjà en option à l'examen du baccalauréat.

Cet appel est motivé par les arguments suivants :

- La littérature espérantophone, riche de plus de 30000 ouvrages, par la diversité géographique de ses auteurs, est tout aussi digne d'être découverte par les jeunes lycéens que les cultures francophone, anglophone ou hispanophone, elles aussi réparties sur plusieurs continents.
- La Hongrie, ayant officialisé depuis 10 ans les examens d'Espéranto, a prouvé l'intérêt que peuvent porter les étudiants quant au rapprochement et à la découverte des différentes cultures.
- L'UNESCO a, par deux fois, adopté des recommandations qui « invitent les Etats membres [...] à promouvoir l'introduction d'un programme d'études sur le problème des langues et sur l'Espéranto dans leurs écoles et leurs établissements d'enseignement supérieur » (Résolution adoptée le 8 novembre 1985 en trente-sixième séance plénière).
- Jacques Chirac, lors de sa campagne de 2002, a assuré son soutien à l'Espéranto et s'est engagé à soumettre au gouvernement « la question de son inclusion comme option au baccalauréat », déclarant qu'il éprouvait une « sympathie profonde pour l'Espéranto », « cause à laquelle comme vous [espérantistes] je suis sincèrement favorable ».
- De nombreux établissements scolaires proposent déjà l'Espéranto comme activité péri-scolaire et les élèves qui suivent ces cours ne peuvent pas valoriser leur apprentissage par l'examen du baccalauréat.